

# ERASMUS +

The World's Hopeful young  
Generation



**SUP des RH**





# Quel dispositif choisir... Et pourquoi pas ERASMUS +



## Qu'est-ce qu'Erasmus + ?

Erasmus + est un programme européen visant à donner aux étudiants, aux stagiaires, au personnel et d'une manière générale aux jeunes de moins de 30 ans la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leur compétences et accroître leur employabilité.

Erasmus + c'est aussi de nouvelles rencontres, découvrir différentes cultures, prendre confiance en soi, vivre l'aventure !

## Erasmus + et SUP des RH : RH-SMUS +

Grâce à SUP DES RH vous pouvez bénéficier de ce programme Erasmus en effectuant un stage en entreprise dans un pays étranger.

## Pour qui ?

Pour tous les étudiants de SUP des RH

Pour les étudiants venant d'un cursus RH : Après le Bachelor ou à la fin du Master 2

Pour les étudiants venant d'un cursus non RH : possibilité entre le master 1 et le master 2

## Dans quel pays ?



### Pays membre de l'Union Européenne :

ALLEMAGNE, AUTRICHE, BELGIQUE, BULGARIE, CHYPRE, CROATIE, DANEMARK, ESPAGNE, ESTONIE, FINLANDE, GRECE, HONGRIE, IRLANDE, ITALIE, LETTONIE, LITUANIE, LUXEMBOURG, MALTE, PAYS-BAS, POLOGNE, PORTUGAL, REPUBLIQUE TCHEQUE, ROUMANIE, SLOVAQUIE, SLOVENIE

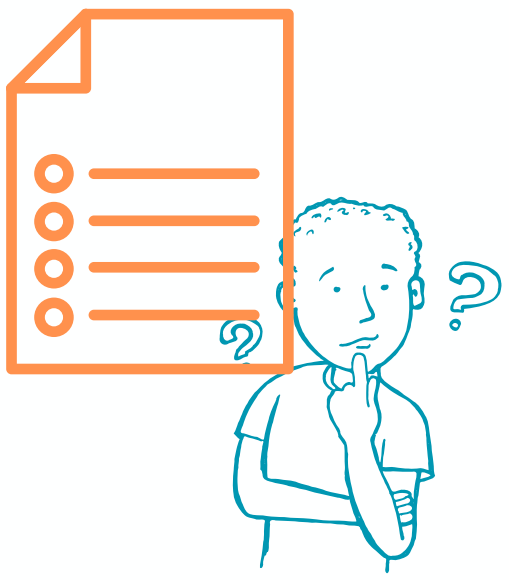
### Pays de l'ALEA/EEE

ISLANDE, LIECHTENSTEIN, NORVEGE

### Pays Tiers

SERBIE, TURQUIE, MACEDOINE DU NORD





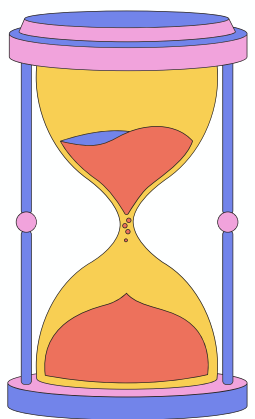
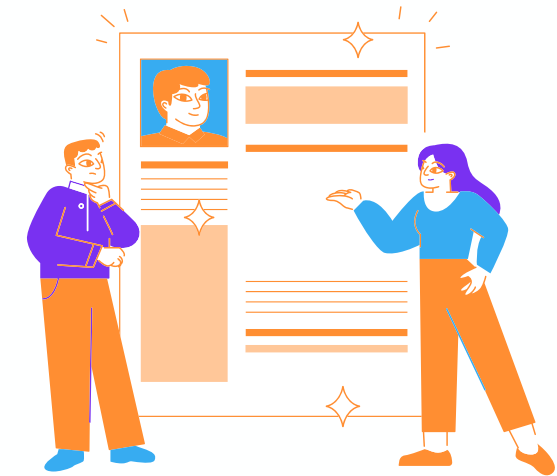
## QUELLES SONT LES DEMARCHES ?



### Comment s'inscrire au programme RH-SMUS ?

Contact Erasmus : Florence Petizon :  
Florence.petizon@supdesrh.com

Vous allez être invité à une réunion d'information sur le programme. Lors de cette réunion vous pourrez déjà faire part de votre souhait de partir. Vous serez ensuite recontacté par Florence Petizon qui vous enverra un dossier d'inscription. Une fois le dossier rempli il faudra que vous vous lanciez dans votre recherche de stage :)



### Combien de temps dure la mission ?

**Votre stage doit durer entre 6 et 8 mois. Vous pouvez rester plus longtemps dans le pays que la durée du stage.**

### Quelle rémunération pendant Erasmus ?

Vous recevrez la bourse Erasmus qui dépend du niveau de vie du pays d'accueil : entre 800 et 1000€.

La condition ? Votre entreprise devra remplir chaque mois une feuille de présence que vous enverrez à l'école.

Vous pouvez bénéficier également de l'allocation chômage qui vient s'ajouter à ce montant ce qui est très avantageux.

Les autres pays n'ont pas la même législation que la France concernant la rémunération des stagiaires. Il n'est pas obligatoire que vous perceviez un salaire de leur part mais si c'est le cas ce montant viendra s'ajouter à la bourse Erasmus et au chômage.

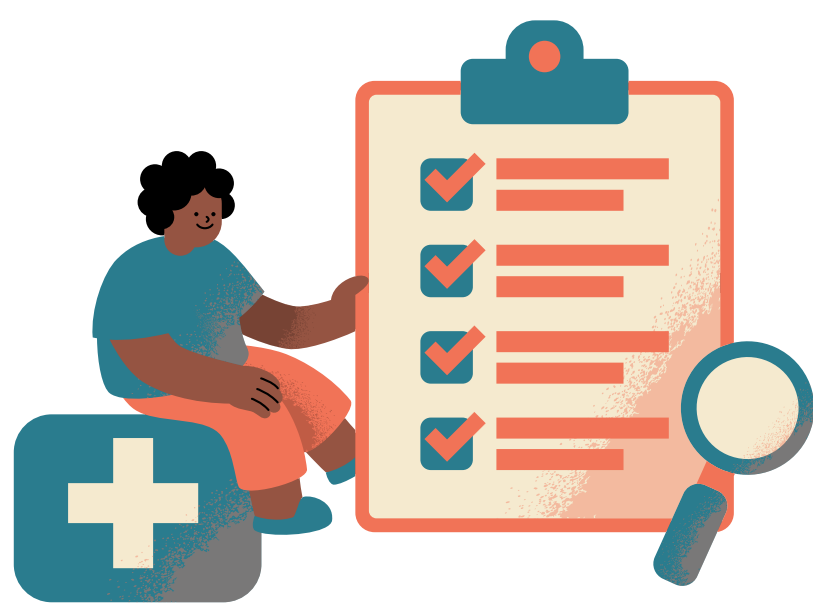
## Information :

### Ai-je le droit de prendre des congés payés ?

Cela dépendra de votre entreprise d'affectation.



### Couverture maladie



Votre assurance maladie vous couvre.

Vous pouvez également être pris en charge par l'assurance maladie européenne (il faudra vous munir de la carte)

### **Prise en charge du déplacement :**

Vous avez le droit à une aide d'Erasmus pour la prise en charge de vos billet d'avions.



### **Et le logement comment ça se passe ?**

Vous êtes autonome dans la recherche de votre logement et dans le paiement du loyer.  
Vous avez plusieurs options : habiter seul ou en collocation.



Un petit conseil : Jeter un coup d'oeil aux différents groupes facebook Erasmus qui existent dans chaque pays on y trouve plein d'informations utiles !



Attention aux arnaques ! Elles sont très fréquentes!  
N'envoyez pas d'argent avant d'avoir vu le logement en vrai.